

0382042N  
ACADEMIE DE GRENOBLE  
COLLEGE LA GARENNE  
AVENUE MARIE CURIE  
38503 VOIRON CEDEX  
Tel : 0476051226

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 8-1

**Annule et remplace l'acte n° 8 - 2024-2025**

Année scolaire : 2024-2025

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/09/2024

Réuni le : 03/10/2024

Sous la présidence de : Nicolas Raynaud

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Rome , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 2

Libellé de la délibération :

ROME 2025 : adoption du budget prévisionnel pour le voyage à Rome (ITALIE) qui se déroulera du 16 au 22 février 2025.

Il concernera 57 élèves de 3e option Italien et Latin, pour une participation financière de 460.00 € par famille. La part accompagnateur s'élève à 1380.00 € et est prise en charge sur le budget de l'établissement.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0